

Regroupement Pédagogique Intercommunal
Amage, La Corbière, La Proiselière, Les Fessey, Ste-Marie en Chanois

école publique
70310 Ste-MARIE en Chanois
☐ : 09 63 26 91 68

école publique
70280 AMAGE
☐ : 03 84 94 66 96

école publique
70310 LA PROISELIERE
☐ : 03 84 94 67 22

Compte rendu du Conseil d'École du 6 juin 2024

Membres excusés : Mme Raba, IEN Luxeuil et M. Dieudonné

Membres présents :

Équipe enseignante : Mmes Brouillard, Lefebvre et Lemercier

Représentante du périscolaire : Mme Sonet

DDEN : mme Cunat et M. Tirvaudey

Représentants des mairies : Mmes Bourdin, Formet et Maufrey, MM. Galmiche, Heymann, Mauffrey et Thouvenot

Représentants des parents d'élèves : Mmes Claude, Girroy, Gosselin, Lerouge et Mellerio (et mme Mathis à partir de 19h20)

En préambule, Madame Lefebvre demande s'il y a des remarques à formuler sur le compte rendu du conseil précédent.

Aucune remarque.

1/ Prévision d'effectifs 2024-2025 et répartition pédagogique :

Prévision au 6 juin 2024 : 50 élèves (7 de moins qu'en 2023-2024 car 14 élèves partent en 6^e).

Il est à déplorer une dérogation en PS pour cause de garde alors que l'assistante maternelle gardant l'enfant habite Amage (mais garde aussi un petit de Raddon). Mme Formet rappelle qu'il y a pourtant un service de bus gratuit, matin midi et soir, entre tous les villages du RPI. Mme Lefebvre ajoute qu'il y a déjà eu le cas d'assistante maternelle qui emmenait des enfants dans 2 écoles (Raddon et écoles du RPI) d'autant que les horaires de l'école de Raddon sont décalés.

Les membres du Conseil regrettent que la scolarisation des Tout Petits soit dorénavant soumise à de lourdes restrictions et théoriquement réservée aux écoles en REP ou « politique de la ville » sans prendre en compte la ruralité.

La répartition pédagogique a été réfléchi de manière à éviter une classe à 4 niveaux mélangeant des maternelles et des élémentaires, à éviter de partager un niveau et permet également que les CP et CE1, classes des apprentissages fondamentaux, soient peu nombreux afin qu'ils bénéficient d'un temps d'attention suffisant de l'enseignante. Les CE2-CM, un peu plus nombreux, sont plus autonomes. Mme Raba, inspectrice de la circonscription, a déjà validé cette répartition.

École de Ste Marie en Chanois :

*PS/MS/GS : 15 élèves (7 PS, 5 MS, 3 GS)

École d'Amage :

*CP-CE1 : 13 élèves (5 CP, 8 CE1)

École de la Proiselière :

*CE2/CM1/CM2 : 22 élèves (7 CE2, 9 CM1, 6 CM2)

Les membres du conseil d'école n'émettent aucune remarque sur cette répartition.

2/ Bilan financier de l'opération « Chocolats de Pâques » :

Les enseignantes remercient vivement Mme Girroy qui, comme d'habitude, s'est occupée de tout. L'opération a rapporté un bénéfice de 120,77 euros par classe. Mme Girroy déplore la baisse des bénéfices par rapport aux années précédentes. Mme Lemercier fait remarquer qu'il y a moins d'élèves et que les vacances de printemps tombaient en plein milieu de la période de vente.

3/ Fête du RPI et sorties scolaires :

Les maternelles-CP se sont rendus au stade de Faucogney le 12 avril afin de participer à une initiation football en lien avec le projet annuel sur le thème du sport. Mr Nurdin (président du club de foot de Faucogney) et Mme Barbier (membre du district de football de la Haute-Saône) ont proposé des ateliers adaptés à chaque classe d'âge. La journée s'est poursuivie avec une chasse au trésor sur la place du champ de foire en collaboration avec la classe de maternelle de Faucogney.

Les maternelles-CP effectueront leur sortie de fin d'année le 18 juin, à la ferme aventure à La Chapelle aux bois où sentier pieds nus, labyrinthes géants ainsi que filets dans les arbres, les attendent. Ils se rendront également à l'école de Faucogney le 1^{er} juillet pour participer à des olympiades gérées par les élèves de CM afin de clôturer cette année sportive.

Ils visiteront la caserne des pompiers de Faucogney le 24 juin matin avec la classe des CE.

Toutes ces sorties sont financées par la coopérative scolaire.

Les CE sont allés le 12 avril, matin, à la salle de sport Health and Fitness de Lure faire un parcours d'escalade le matin et l'après-midi à la base de la Saline. (financement : coop. scolaire)

Le 14 juin, ils iront à Faucogney pour une marche en forêt le matin et pour leur dernière séance au gymnase l'après-midi (financement : Syndicat Intercommunal des 5 Communes comme pour toutes les autres sorties au gymnase).

Le 4 juillet ils iront au Parc Dinozoo (financement : coop. scolaire).

La fête du village avec les feux de Saint-Jean se déroulera le samedi 6 juillet avec la participation des enfants de l'école d'Amage.

Les CM sont allés visiter le Théâtre du Peuple de Bussang et ont assisté à une représentation théâtrale, *Le journal d'Adam et Ève* d'après Mark Twain au Casino de Bussang le 14 mai. Ils sont ensuite retournés à Bussang pour la restitution de leur travail de toute l'année sur le projet Théâ (financement CCME sauf le transport financé par la coop. scolaire).

Ils participeront à la journée de restitution du projet sur la cigogne noire le 2 juillet au moulin à Amage (financement des animations : Parc des Ballons) et feront leur sortie de fin d'année le 4 juillet à Fougerolles : écomusée et marche patrimoniale (Financement coop. scolaire).

La fête du RPI aura lieu le 28 juin avec le spectacle des enfants à 17h30 suivi de jeux de kermesse et d'un repas sur réservation uniquement.

Les parents organisateurs ont choisi d'innover en faisant appel à un « food truck », ce qui demande moins d'investissement en temps de la part des parents (et moins de bénévoles pour aider, sachant que d'année en année, il est de plus en plus difficile d'avoir de l'aide). Par avance les enseignantes remercient les parents volontaires pour aider.

Mme Lefebvre ajoute qu'il ne faut pas oublier de demander l'autorisation de débit de boissons.

Mme Lemercier aura besoin qu'un volontaire avec camionnette vienne chercher les tapis de gym à l'école de la Proiselière et les emmène à la Corbière puis les ramène à l'école le lundi.

Mme Claude demande pourquoi le sondage évoqué lors du 2^e Conseil (choix du vendredi ou du samedi) n'a finalement pas été passé. Mme Lemercier répond que la salle des fêtes de la Corbière n'était pas disponible le samedi 29 juin, étant déjà louée quand la date de la fête a été fixée. Mais le sondage sera effectué auprès des parents durant l'année scolaire prochaine en amont de la fixation de la date.

Concernant les Francas, Mme Sonet annonce qu'il y aura 3 équipes du RPI à la course de « Pushcars » du 8 juin à Luxeuil. Les enfants présenteront la pièce de théâtre qu'ils ont travaillée avec M. Seguin le 21 juin aux parents. Le projet avec la fleuriste avance également : les enfants ont réalisé des cabanes à insectes, des carillons, des moulins à vent... qui seront présentés aux parents quand tout sera fini. Les plantations ont souffert du temps et des limaces. L'année prochaine, sera mené un travail sur les émotions et l'estime de soi avec la venue possible d'une sophrologue.

3/ Travaux dans les écoles :

Mme Brouillard remercie la municipalité de Ste Marie pour le changement des rideaux.

4/ Questions diverses :

Mme Formet évoque le problème de la carence des « nounous » dans les villages du RPI et se demande comment inciter des personnes à se lancer dans cette profession, nécessaire pour que les enfants soient scolarisés dans nos écoles ensuite. Elle invite les membres du Conseil à en parler autour d'eux. Mme Lefebvre évoque l'idée d'une MAM étant donné que peut-être les gens ne souhaitent plus garder d'enfants chez eux et que les normes pour le faire

deviennent de plus en plus contraignantes. Mme Formet répond qu'il faut dans tous les cas trouver des personnes pour faire ce métier.

Isabelle Maufrey évoque la prochaine manifestation à destination des familles de l'association L'être de mon moulin d'Amage : le 13 juillet, la fête des familles, de 10 h à 18 h avec des jeux de plein air pour les enfants et un spectacle de marionnettes avec M. Simon. Elle donnera aux écoles des flyers à distribuer.

Mme Mellerio informe que M. Oudot, Principal du collège, souhaite un retour de Mme Lemerrier concernant l'immersion des CM2 au collège qui s'est faite de manière individuelle cette année. Mme Lemerrier répond que cette formule ne la dérange pas et qu'elle en informera M. Oudot.

Revenant sur la fête du RPI, Mme Lerouge demande à Mme Girroy combien elle a de lots pour la tombola 100% gagnant. Celle-ci répond qu'elle en a environ une centaine. Mme Lemerrier ajoute que le prix du ticket sera de 3 euros, aucun lot n'ayant une valeur inférieure à 5 euros.

Mme Claude demande combien de personnes ont réservé. Mme Lemerrier répond qu'il y a 100 repas adultes réservés ce qui va augmenter le coût de revient du food truck (devis fait sur la base de 160 repas adultes) et diminuer le bénéfice pour les coopératives. Après discussion, décision est prise de ne pas prendre de food truck et de proposer un menu à base de sandwich. Mais il faudra des volontaires pour préparer et servir les sandwichs et Mme Girroy ajoute qu'il faut plus de personnes pour installer les tonnelles. Les enseignantes referont passer un appel aux bonnes volontés.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19h35.

La responsable administrative :

